



LE SCSI A ÉTÉ ENTENDU SUR LE REPORT DU DÉPLOIEMENT NATIONAL DE GESTT !

La généralisation de GesTT était prévue dans les services le 1er avril 2022. Au vu de l'ensemble des difficultés déjà rencontrées dans le domaine numérique et largement dénoncées par notre organisation (SCRIBE, PPN...), le SCSI était intervenu auprès de la DRCPN pour demander le report de cette généralisation. Il était inenvisageable d'ajouter une nouvelle dimension de complexité au quotidien des policiers alors qu'ils perdent déjà du temps à cause d'outils informatiques obsolètes !



POURSUITE DE L' EXPÉRIMENTATION

GesTT sera à compter du 1er avril expérimenté dans de nouveaux services, en plus de ceux dans lesquels il était déjà déployé. Ce sera le cas de l'ensemble des services relevant de la DCPAF, du cabinet DGPN, du STSI2, ainsi que de 25 DDSP et de la SDRHL de la DCSP. Les DDSP concernées sont globalement les plus petites (moins de 500 agents...).

Les autres directions d'emploi, y compris la PP, basculeront vers GesTT au 1er juillet et des protocoles pour la réouverture de fiches dans GEOPOL dans l'intervalle leur seront donc transmis.

Le SCSI prend acte de cette solution pragmatique mais souligne que tout devra être fait pour que la transition généralisée vers GesTT au 1er juillet 2022 se déroule de la façon la plus fluide possible.

LES CONSEILS PRATIQUES DU SCSI :



Au vu des difficultés anticipées dans la prise en main de ce nouvel outil de gestion du temps de travail au sein des services, il y a lieu pour chaque officier de police des services concernés par l'expérimentation de prendre les précautions utiles pour matérialiser ses compteurs avant la bascule et ne pas risquer d'être lésé (captures d'écran...).